



VILLE DE POINTE-CLAIRE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451 BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE (QUÉBEC) LE **LUNDI 2 NOVEMBRE 2009**, À 19 H 30, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FUT LIVRÉ PAR LA DIVISION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE LE JEUDI 29 OCTOBRE 2009.

PRÉSENTS : Messieurs les conseillers P. Bissonnette, J.-P. Grenier, A. Iermieri, J.R. Labbé, D. Smith, E. Sztuka et Morris Trudeau formant un quorum du conseil.

ABSENT : Son Honneur le maire Bill McMurchie.

En l'absence de son Honneur le maire Bill McMurchie, monsieur le conseiller Morris Trudeau, maire suppléant, préside la séance.

Me J.-D. Jacob, directeur général et Me Lucie Tousignant, greffière sont également présents.

2009-522 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLU : Il est proposé par le conseiller Labbé Appuyé par le conseiller Iermieri, et unanimement QUE l'ordre du jour dressé en regard de la présente séance soit et est par la présente approuvé.

2009-523 PÉRIODE DE QUESTIONS

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

Danielle Ste-Marie, 108, avenue Prince-Rupert : Problématique à la suite du refoulement des eaux le 11 juillet 2009.

Rodney Troy, 102, avenue Seigniory : Demande d'accès à l'information à la suite du refoulement des eaux le 11 juillet 2009.

John Carlon, 110, avenue Prince-Rupert : Réunion devant être tenue avec les citoyens à la suite du refoulement des eaux le 11 juillet 2009.

2009-524 AUTORISATION – PARTICIPATION AU «89^e DÎNER RÉGIMENTAIRE» ORGANISÉ PAR LE RÉGIMENT ROYAL DE MONTRÉAL

RÉSOLU : Il est proposé par le conseiller Iermieri Appuyé par le conseiller Smith, et unanimement QUE monsieur le conseiller Paul Bissonnette soit autorisé à représenter la Ville de Pointe-Claire au «89^e Dîner Régimentaire» organisé par le Régiment Royal de Montréal et qui aura lieu à Montréal le 6 novembre 2009;

QUE les dépenses reliées à cette autorisation soient imputées au poste budgétaire 1-02-111-00-311, tel qu'il appert du certificat n° 09-2327 émis par la trésorière;

QUE la Ville rembourse les frais encourus à ce dîner conformément à la politique en vigueur.

2009-525 PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE - PUBLICITÉ

RÉSOLU : Il est proposé par le conseiller Grenier Appuyé par le conseiller Sztuka, et unanimement D'acheter un espace publicitaire de 600\$ dans le programme de la 2^e édition de l'encan bénéfique organisé par l'organisme «Partage-Action de l'Ouest-de-l'Île» qui aura lieu le 10 novembre 2009;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-02-111-00-349, tel qu'il appert du certificat n° 09-2329 émis par la trésorière.

2009-526 CENTRAIDE – SOUTIEN FINANCIER

RÉSOLU :
Il est proposé par le conseiller Iermieri
Appuyé par le conseiller Bissonnette, et unanimement
D'autoriser le versement d'une subvention de 3 035,40\$ à l'organisme de «Centraide» représentant ainsi la contribution de la Ville de Pointe-Claire dans le cadre de la campagne de levée de fonds 2008 de cet organisme;

D'allouer un montant additionnel de 400\$ pour l'achat de quatre (4) certificats- cadeaux de 100\$ chacun afin d'encourager la participation des employés à cette campagne de financement;

D'imputer ces dépenses aux postes budgétaires 1-02-193-00-989 (3 035,40\$) et 1-02-111-00-349 (400\$), tel qu'il appert du certificat n° 09-2332 émis par la trésorière.

2009-527 DÉPÔT – LISTE DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS (COMMANDES) DU 1 SEPTEMBRE 2009 AU 23 OCTOBRE 2009

Les membres du conseil prennent acte du dépôt de la liste des engagements de crédits (commandes) du 1 septembre 2009 au 23 octobre 2009, telle que préparée par la trésorière.

2009-528 AUTORISATION – PARTICIPATION À LA CONFÉRENCE «PRO AQUATICS»

RÉSOLU :
Il est proposé par le conseiller Iermieri
Appuyé par le conseiller Labbé, et unanimement
QUE Mme Margaret McLean (programmes d'enseignements), Mme Jane Stowe (Finances et programmes spéciaux) et M. Eddie Beaucage (spécialiste – cours de sauvetage national et de formation en sauvetage des employés), soient autorisés à représenter la Ville de Pointe-Claire à la conférence «Pro Aquatics», qui aura lieu à Huntsville, Ontario, du 4 au 6 novembre 2009;

QUE les dépenses reliées à cette autorisation soient imputées aux postes budgétaires 1-02-701-11-451 (1631,80\$) et 1-02-701-16-459 (896,90\$), tel qu'il appert du certificat n° 09-2323 émis par la trésorière;

QUE la Ville rembourse les frais encourus à ce congrès conformément à la politique en vigueur.

2009-529 CRÉATION D'UNE RÉSERVE – PROJETS D'URBANISME

RÉSOLU :
Il est proposé par le conseiller Smith
Appuyé par le conseiller Bissonnette, et unanimement
D'approprier un montant de 150 000\$ du surplus non affecté pour des projets d'urbanisme.

2009-530 AUTORISATION – PARTICIPATION AU 21^e ATELIER SUR L'EAU POTABLE

RÉSOLU :
Il est proposé par le conseiller Grenier
Appuyé par le conseiller Sztuka, et unanimement
QUE M. Vincent Rebselj soit autorisé à représenter la Ville de Pointe-Claire au 21^e Atelier sur l'eau potable qui a eu lieu à Lévis, Québec, les 27 et 28 octobre 2009;

QUE les dépenses reliées à cette autorisation soient imputées au poste budgétaire 1-02-401-00-313, tel qu'il appert du certificat n° 09-2324 émis par la trésorière;

QUE la Ville rembourse les frais encourus à ce congrès conformément à la politique en vigueur.

2009-531 CRÉATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION ET APPROBATION DES CRITÈRES DE SÉLECTION – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA MISE EN PLACE D'UN PLAN DE RELÈVE INFORMATIQUE

Il est proposé par le conseiller Bissonnette
 Appuyé par le conseiller Grenier, et unanimement
RÉSOLU : D'autoriser que les personnes suivantes soient désignées à composer le comité de sélection aux fins d'évaluation des offres relativement au contrat de services professionnels pour la mise en place d'un plan de relève informatique, à savoir:

- M. Jean Leprohon, (chef de division – Informatique), Mme Lynda Beaulieu, (chef de section – Rémunération et avantages sociaux), M. Guy Gauthier, ing., (directeur - Service de l'ingénierie et du traitement de l'eau), et à titre de secrétaire du comité, Mme Nicole Laniel (chef de section - Ressources matérielles,);

D'approuver les critères de sélection établissant la grille d'évaluation contenue dans le devis des documents d'appel d'offres, à savoir :

Critères de sélection	Points accordés
1 – Professionnalisme général de la proposition	15
2 – Expertise de la firme dans la réalisation de mandats similaires – publics, municipaux ou non	15
3 – Qualité des expériences passées et références de la firme - vérifiable	10
4 – Compréhension des enjeux démontrée par la firme	10
5 – Qualité de la réponse donnée aux besoins de la Ville	15
6 – Qualité et quantité des ressources proposées pour réaliser le projet	15
7 – Expertise et implication du chargé de projet – niveau de communication proposé, etc.	15
8 – Précision dans le nombre d'heures exigées à la division Informatique et autres services pour l'aide à la rédaction et l'implantation du plan	5
TOTAL	100

2009-532 REJET DES SOUMISSIONS - APPEL D'OFFRES PG90006

ATTENDU QU'un appel d'offres pour la construction d'un chalet au parc du Voyageur a été lancé;

ATTENDU QUE le plus base soumission dépasse les montants budgétaires prévus à cet effet;

Il est proposé par le conseiller Labbé
 Appuyé par le conseiller Sztuka, et unanimement
RÉSOLU : DE rejeter les soumissions déposées à la suite de l'appel d'offres lancé sous le n° PG90006 pour la construction d'un chalet au parc du Voyageur, en raison des motifs indiqués au préambule de la présente résolution;

De retourner en appel d'offres avec des modifications au devis technique.

2009-533 APPEL D'OFFRES N° 1820-AE

Il est proposé par le conseiller Iermieri
 Appuyé par le conseiller Smith, et unanimement
RÉSOLU : D'octroyer un contrat pour la fourniture et la livraison sur demande de sulfate d'aluminium pour la période du 1^{er} octobre 2009 au 18 juin 2010, dans le cadre d'une entente d'achats regroupés à la société «KÉMIRA WATER SOLUTIONS INC.» pour un montant total approximatif de 218 037,25\$, incluant les taxes, conformément aux documents de l'appel d'offres n° 1820-AE préparés par la Ville de Montréal;

D'imputer cette dépense tel que ci-dessous :

Poste budgétaire 1-02-412-00-635

	2009	2010
Total du crédit	98 068,08\$	110 310,82\$
Total du contrat (<i>taxes incluses</i>)	102 613,53\$	115 423,72\$

La dépense reliée à l'année 2010 est conditionnelle à l'approbation du budget 2010 de la Ville de Pointe-Claire.

Crédits: 208 378,90\$ Contrat: 218 037,25\$ (taxes incluses)

Le tout, tel qu'il appert du certificat n° 09-2309 émis par la trésorière.

2009-534

REJET DES SOUMISSIONS - APPEL D'OFFRES IT90008

ATTENDU QU'un appel d'offres pour des travaux de peinture extérieure a été lancé;

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire dépasse les montants budgétaires prévus à cet effet;

Il est proposé par le conseiller Smith
Appuyé par le conseiller Labbé, et unanimement

RÉSOLU :

DE rejeter les soumissions présentées à la suite de l'appel d'offres lancé sous le n° IT90008 pour des travaux de peinture extérieure en raison des motifs indiqués au préambule de la présente résolution;

De relancer en appel d'offres avec des modifications au devis technique.

2009-535

APPEL D'OFFRES N° IT90011

Il est proposé par le conseiller Bissonnette

Appuyé par le conseiller Grenier, et unanimement

RÉSOLU :

D'octroyer un contrat pour la fourniture et la livraison d'un véhicule neuf de marque Jeep Patriot 4x4, modèle 2009 ou plus récent à la société «EXCELLENCE DODGE CHRYSLER VAUDREUIL», pour un montant total approximatif de 31 318,29\$, incluant les taxes, et ce, conformément aux documents de l'appel d'offres IT90011;

D'imputer cette dépense tel que ci-dessous :

Poste budgétaire 1-03-920-09-003

Crédits: 29 930,98\$ Contrat: 31 318,29\$

Le tout, tel qu'il appert du certificat n° 09-2303 émis par la trésorière.

Monsieur le conseiller Sztuka s'abstient de voter sur cette motion.

2009-536

AUTORISATION – MODIFICATIONS AU CONTRAT – APPEL D'OFFRES PG80013

Il est proposé par le conseiller Sztuka

Appuyé par le conseiller Labbé, et unanimement

RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de modifications au contrat pour un montant de 46 080,90\$ relativement à l'agrandissement et aux travaux de réfection du Centre Aquatique Malcolm-Knox, à la société «KINGSTON BUYERS INC.»;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-22-407-02-743, tel qu'il appert du certificat n° 09-2331 émis par la trésorière.

2009-537

SOUTIEN - «SPORT PUR»

Il est proposé par le conseiller Iermieri

Appuyé par le conseiller Bissonnette, et unanimement

RÉSOLU :

D'exprimer l'engagement de la Ville de Pointe-Claire au soutien des principes de «Sport Pur».

2009-538

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLU :

Il est proposé par le conseiller Bissonnette
Appuyé par le conseiller Iermieri, et unanimement
QUE la présente séance soit levée à 19 h 47.

Morris Trudeau
Maire suppléant

Me Lucie Tousignant
Greffière